

A compléter pour le 31/01/2024

Nom de l'association :

Numéro de SIRET:

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

E-MAIL :

Objet de l'association :

N° de déclaration en Préfecture (Loi du 1/07/1901) :

Date d'insertion au journal officiel :

Association reconnue d'utilité publique : Oui Non

Association agréée ou affiliée à une fédération ou autre : Oui Non

Si oui laquelle et numéro d'agrément :

Date de la dernière Assemblée générale :

Composition du bureau :

Président

Nom et Prénom :	Téléphone :
Adresse postale :	
Adresse mail :	

Secrétaire

Nom et Prénom :	Téléphone :
Adresse postale :	
Adresse mail :	

Trésorier

Nom et Prénom :	Téléphone :
Adresse postale :	
Adresse mail :	

Vie de l'association :

Nombre de bénévoles :

Dont Riécois :

Nombre total d'adhérents :

Dont Riécois :

Nombre de mineurs adhérents de l'association :

Dont Riécois :

Liste des pièces à fournir obligatoirement

(Aucune étude du dossier ne sera effectuée sans la fourniture de ces éléments).

- Déclaration d'enregistrement en préfecture avec liste du bureau
- **Un relevé d'identité bancaire**
- Un exemplaire du dernier extrait de banque (totalité des comptes bancaires) au moment de la demande
- Pour les associations sportives : Liste des adhérents à jour de cotisation et enregistrée par la Fédération de rattachement (cette liste doit être fournie par la Fédération ou validée par elle)

I) Activité courante de l'association

Activité proposée par l'association :

Public concerné:

L'objet de l'association nécessite-t-il le prêt de locaux ? Oui Non

Local mis à disposition : Ty Forn Aven Belon Dojo Salle Polyvalente Foyer Soleil
Salle Penmor Salle Tremor Salle Questelan MTL Espace Kermorvan

Fréquence :

Important à savoir:

La mise à disposition de locaux vers les associations entraîne un coût pour la collectivité. En moyenne, le coût d'une salle communale est d'environ 10 357€ sur l'année 2023. Ce coût comprend la fourniture des fluides, l'entretien du bien en dehors réparations courantes qui y sont faites.

Au global, ce sont 113 934 € qui ont été dépensé sur l'année 2023 pour l'usage collectif de ces biens à usage très majoritairement associatif. Cela représente 1240€ par association oeuvrant sur le territoire.

Participation au forum des associations 2024 : Oui Non

Souhaitez-vous vous positionner sur un évènement communal pour y assurer la convivialité* ?

Oui Non

Type : Buvette Restauration

**Il s'agit de la tenue d'un stand de buvette ou de restauration géré intégralement par l'association. Les recettes générées sont perçues en intégralité par l'association.*

II) Les finances de l'association

BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE ECOULE
2023

Trésorerie générale (ensemble de vos fonds en Banque, y compris livret) :

<u>DEPENSES 2023</u>		<u>RECETTES 2023</u>	
Ressources Humaines (Salariés uniquement)		Adhésions	
Achat de matériel		Subvention communales	
Cotisations/ Versement aux organismes d'affiliation (Fédération, Groupement départemental ...)		Autres subventions (préciser le financeur)	
Dépenses évènementielles		Recettes évènementielles	
Autres dépenses		Autres recettes	
<u>TOTAL (A)</u>		<u>TOTAL (B)</u>	

Bilan de l'année (B)-(A) :

BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE A VENIR
2024

Le prévisionnel doit être à l'équilibre (Dépenses = Recettes)

<u>DEPENSES PREVISIONNELLES 2024</u>		<u>RECETTES PREVISIONNELLES 2024</u>	
Ressources Humaines (Salariés uniquement)		Adhésions (C)	
Achat de matériel		Subvention communale demandée (D)	
Cotisations/ Versement aux organismes d'affiliation (Fédération, Groupement départemental ...)		Autres subventions (préciser le financeur)	
Dépenses évènementielles		Recettes évènementielles	
Autres dépenses		Autres recettes	
<u>TOTAL</u>		<u>TOTAL (E)</u>	

Part des adhésions dans les recettes de l'année (C)/(E) : %

Part de la subvention communale dans les recettes de l'année (D)/(E) : %

III) Vos évènements :

Projets de l'année écoulée :

Avez-vous un projet d'évènement pour l'année 2024 :

Oui Non

De quel type :

Tournoi sportif Evènement festif Exposition culturelle Troc et Puces
Autre :

Public attendu/visé :

Tout public : Sportifs : Membres des associations similaires :

Date(s) prévue(s) de(s) l'évènement(s) :

Lieu(x) de(s) l'évènement(s) :

IMPORTANT : N'oubliez pas dès à présent de faire les démarches nécessaires pour l'organisation de votre projet d'évènement sur la commune, notamment en remplissant la Fiche Manifestation
2 mois avant l'évènement.

IV) **Bilan des points positifs et négatifs de votre association de l'année écoulée**

Points positifs

Points négatifs

Je soussigné, Mme/M, Présidente (e) de l'association

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande et m'engage d'une part à utiliser l'aide financière allouée, conformément à sa destination prévisionnelle, et d'autre part, à mettre à disposition ou à fournir, sur demande de la collectivité, toute pièce justificative d'utilisation de cette aide.

Certifie que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

(Le guide du contrat d'engagement républicain est disponible via ce lien : https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/faq_cer_fevrier_2023_vf.pdf)

À Riec-sur-Bélon, le

Nom Prénom :

Signature :